



Version 06.11.2020

Assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2020, 20 h au Club House du CNTY

1. **Bienvenue du Président Ad intérim**
 - Le président a.i. Alexandre Biolley souhaite la bienvenue aux membres pour cette assemblée statutaire.
2. **Acceptation et votation de l'ordre du jour**
 - L'ordre du jour est accepté tel que proposé.
3. **Liste des présences et des excusés**
 - Les membres présents ont signé leur nom sur la liste de présence (27 présents)
 - La liste de présence annexée à ce PV mentionne les membres excusés
 - Procuration de Laurence Etienne en faveur de Pierre-Alain Schneider
 - Vérification statutaire : 26 membres et 1 invitée ; la majorité absolue est de 14.
 - **Hommage aux disparus** : une minute de silence est respectée à l'égard de Werner Rutschmann décédé le 15.02.2020, d'Erick Galmiche et d'Antoine Fischer.
4. **Nomination des scrutateurs d'assemblée**
 - Les scrutateurs sont Cédric Coquelin et Christian Desponds.
5. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 05 avril 2019, PV disponible sur le site internet du CNTY**
 - **Débat** : il n'y a pas de commentaires
 - **Décision** : adopté à la majorité et 1 abstention.
6. **Admissions, démissions, radiations**
 - **Admissions** :
Tille Dominique et Richard Laurence, bateau-moteur en couple
Haas Pierre-André, bateau-moteur individuel
Gremaud David, actif voile
 - **Démissions** :
Büschi Hans-Ulrich, actif voile
Jaccard Simon, junior
Berney Jaccard Joëlle et Emmanuel, membres couple passif.
7. **Modification statuts CNTY**
 - **L'article 8 b** concernant l'exclusion d'un membre mentionne :
b) quiconque est exclu du CNTY par l'Assemblée générale, en raison du non-paiement de la cotisation pendant deux années consécutives, d'activités propres à compromettre les intérêts du CNTY ou pour juste motif.
 - Le comité juge la période de deux années consécutives comme étant peu fair play de la part d'un membre et complique la tâche administrative du trésorier.
 - Le comité souhaite raccourcir le délai ultime encourageant une exclusion et propose le texte suivant : *b) quiconque est exclu du CNTY par l'Assemblée générale, en raison du non-paiement de la cotisation pendant une année malgré plusieurs rappels, d'activités propres à compromettre les intérêts du CNTY ou pour tout autre juste motif.*
 - **Débat** :

- Les membres sont d'avis que le nouveau texte peut clarifier une situation d'irrespect
- Si un membre part à l'étranger ou change d'adresse, le courrier va revenir au CNTY en cas de non-acheminement ; dès lors, le rappel sera traité par sms pour une demande de modification d'adresse ; avec le nouveau texte de l'art. 8 b, il faut 2 ans pour régler le problème de non-paiement et non plus 3 ans actuellement.
- Le nombre légal de rappel est 3 selon le code des obligations ; le comité adopte une souplesse en cas de difficulté financière momentanée ;
- Le non-paiement de factures dues est un juste motif de radiation du CNTY ; factures de boissons incluses.
- Le comité envisage d'introduire Twint qui serait opérationnel en 2021 pour payer directement les boissons consommées.
- **Décision** : la modification du texte comme proposée par le comité est acceptée à l'unanimité.

8. **Rapport de la commission technique**

- **Alexandre Biolley** relate les activités nautiques du CNTY de l'année 2019
- Régate d'ouverture du 18 mai : quelques bateaux dans une bonne ambiance.
- Fête au port du CNTY du vendredi 14 juin couplée avec l'inauguration de la capitainerie du Port d'Yvonand : beaucoup de monde, nourriture et boissons bien vendues.
- Y d'Yvonand du CNTY 15 juin : la régata a subi un coup de tabac en fin d'après-midi, tous les voiliers, même Hacouna Mata et Ric sont finalement rentrés à bon port ; la fête a été stoppée par décision du comité, vent et pluie sur les tentes rendaient la sécurité précaire ; une décision pleine de sagesse contre la volonté des participants souhaitant continuer la fête malgré tout.
- Semaine du soir du 1er au 5 juillet : belle participation et ambiance conviviale ; peu de voiliers d'autres clubs ; il faut continuer à les inviter à participer.
- Sortie des bateaux du 16 août : une sortie au clair de lune avec agape était prévue, mais annulée (seuls 2 bateaux inscrits) ; en 2020 nous tenterons un nouvel essai.
- Rallye bateaux moteurs du 16 septembre : une course au renard sur le lac avec bouées à dénicher ; 6 bateaux inscrits ; des bateaux sont à disposition avec places à bord.
- Régate de fermeture du 5 octobre : jolie manche, mais peu de participants ; soirée agréable avec la raclette à déguster.
- **Remarque** : le rallye sur un week-end prolongé n'est pas judicieux, ce jour n'est pas férié dans d'autres cantons.

9. **Rapport de la commission voile-jeunesse**

- **Bernard Durrer** expose son rapport.
- Son rapport est annexé au présent procès-verbal.

10. **Présentation des comptes 2019**

- **Le trésorier Didier Martinet** présente les comptes de 2019.
- Le Bilan de bouclage est annexé au présent procès-verbal.
- Baisse de CHF 16'288.80 des rentrées dans les manifestations : moins de participants ou météo tempétueuse du 15 juin.
- Boissons membres au Club House ont bien rapporté.
- Frais de nettoyage en hausse ; Françoise Longchamp et Anne-Christine Nicolet sont remerciées pour leur travail.
- Baisse de 98% de la charge des impôts sur les sociétés.
- Le bénéfice final de l'année 2019 est de CHF 4'367.15
- Actif cash dans les comptes à la Raiffeisen est de CHF 41'901.-
- **Questions** : pas de questions de l'assemblée

10.1. **Rapport de la commission de vérification des comptes 2019**

- **Renaud Vuarraz** lit le rapport de la commission lequel est annexé au présent procès-verbal.

- Accompagné de **Sylvia Pluquet** et **Cédric Coquelin**, le 25 août, ils ont rencontré le trésorier qui a répondu de manière précise aux questions des vérificateurs pour le contrôle des pièces.
- Le problème des cotisations non payées est toujours d'actualité ; un point à remédier en appliquant l'article 8 des statuts ; les licences ne devraient pas être remises sans un paiement préalable.
- Compte des juniors : Bernard Durrer est remercié pour la tenue parfaite des comptes Juniors.
- Une hausse de 17% de la vente des boissons au Club House ; le classeur avec fiche et facture personnelle est efficace.
- Le rapporteur remercie les membres qui ont contribué au bon exercice comptable par leur travail bénévole durant l'année.
- **Propositions de la commission :**
 1. D'approuver les comptes de l'exercice 2019
 2. D'en donner décharge au trésorier et à la commission de vérification
 3. De remercier **Didier Martinet** pour son travail, ainsi que l'ensemble du comité pour leur engagement.

Débat : pas de commentaires de l'assemblée ; **Barbara Savona** remercie Didier Martinet pour son travail précis.

10.2 Adoption des comptes 2019 et des décharges

Décision : adopté à l'unanimité

Décision : les décharges au trésorier et à la commission des vérificateurs sont adoptées à l'unanimité

Didier Martinet est vivement remercié pour l'excellente tenue de la comptabilité du CNTY.

10.3 Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes

Renaud Vuarraz quitte sa fonction.

Cédric Coquelin et Silvia Pluquet seront en fonction pour les comptes de 2020.

Décision : **Philippe Graber** est nommé suppléant pour 2020 et fonctionnera en 2021.

11. Budget 2020

- Le trésorier **Didier Martinet** présente le budget pour 2020, prévu comme équilibré.
- L'exercice comptable est prévu avec environ CHF 1'300 de bénéfice, manifestation en baisse.
- Les difficultés sanitaires du COVID 19 vont chambouler les prévisions budgétaires.
- Dans un pointage à fin septembre, la situation financière actuelle est bonne malgré tout.

Décision : le budget est adopté à l'unanimité.

12. Renouvellement du comité

- **Démissions :**
- **Nicolas Bellon, président** (excusé pour cette assemblée, il est en quarantaine de COVID19) a quitté sa fonction de président le 18 juin 2020 en invoquant des raisons personnelles et professionnelles. Alexandre Biolley s'est proposé pour assurer l'intérim de présidence.
- **Nicolas Bellon** s'est beaucoup investi en tant que membre du comité (dès 2016) et président depuis 2019. Il a assuré la direction technique pour les manifestations nautiques du CNTY sur terre et sur l'eau, régates locales, régionales, de championnats de classe et régates internationales. Compétent en la matière, nous lui devons la structure administrative mise à jour sur le plan numérique des Avis de course, de POCAMA et de Manage2Sail. Il a représenté le CNTY auprès des autres clubs de la région, notamment en initiant à nouveau les entraînements à la régates interclub du bas-lac.
Les membres du CNTY le remercient pour tout l'excellent travail accompli durant ces années dont les résultats sont encore tangibles à ce jour pour le CNTY. L'assemblée lui adresse tous ses vœux les meilleurs dans le succès de ses occupations familiales et professionnelles.
- **Bernard Durrer**, membre du comité et responsable de la formation des Juniors du CNTY est démissionnaire au 31 décembre 2020. Il invoque des raisons de fatigue pour assurer

efficacement une fonction qui demande beaucoup de responsabilité sur terre et sur l'eau. Engagé depuis 1990 dans les discussions d'une mise sur pied de cours de voile pour juniors au CNTY par des membres du comité (**Gilbert Jaccard et Claude Gilliéron**), il devient moniteur pour le 1^{er} cours du CNTY en 1992.

Dès 1993, il devient responsable de la section des juniors du CNTY et membre du comité élargi ; puis dès 2002, membre du comité. Dans son annonce de démission, il évoque tout le plaisir personnel dans ce job pour accompagner dans leurs apprentissages de la navigation à voile sur dériveurs les nombreux juniors inscrits année après année. Le travail commun partagé avec d'autres intervenants dans les cours a permis d'améliorer les gestes techniques dans la navigation sportive ou de régates. Par son départ, il espère que l'animation des cours pour juniors puisse être reprise par un ou une responsable plus jeune, en espérant une évolution dynamique et différente de la structure.

L'assemblée, en se levant, félicite Bernard Durrer avec des applaudissements nourris pour tout le travail accompli. Emu par tant de reconnaissance, ce dernier remercie les membres.

- **Didier Martinet** annonce son départ pour le 31 décembre 2021
- **Le comité actuel** serait dès le 1^{er} janvier 2021 au nombre de 3 et représenté par Alexandre Biolley, Joël Pluquet et Didier Martinet. Ces membres se représentent à leur élection. C'est Insuffisant pour assurer la vie du CNTY sur les plans administratif et sportif.
- **Candidats de l'assemblée :**
 - Le président** demande qui, dans l'assemblée, serait candidat ; il y a plusieurs places à pourvoir.
 - **Cédric Coquelin** rappelle qu'il a déjà fonctionné en 2015 comme président a.i. alors que le CNTY subissait une débâcle structurelle au niveau du comité d'alors. A nouveau, la même difficulté se présente afin de trouver un comité plus étoffé et il faut trouver des solutions. Beaucoup de clubs connaissent des problèmes de recrutement et de gestion à l'interne. Cependant, les données sont différentes pour le CNTY. Il a toujours eu un potentiel exceptionnel qui continue de l'être. Des anciens membres ont œuvré dans des projets : Régates, Match Race, Fêtes du Port, formation des juniors, par exemple. Des bénévoles se sont engagés et ils le seront encore à l'avenir. Il y a une reconnaissance de la part des navigateurs envers le CNTY (jouissance d'une association qui fonctionne : animations, Club House et autres).
Cédric Coquelin demande la formation d'une assemblée de membres représentatifs qui évalueront l'avenir du club tout en le faisant vivre. Il indique que sans l'aide de membres actifs, le comité du CNTY ne pourra pas continuer bien longtemps à faire vivre le club.
Dans l'assemblée, une crainte est formulée qu'il faut avoir un profil technique en navigation ou administratif, par exemple, pour entrer au comité. En réponse, ce profil n'a pas besoin d'être défini, apprendre sur le tas procure des expériences. Le travail peut être distribué entre les membres selon leurs compétences.
 - Cédric Coquelin** se présente comme candidat au comité et brigue la présidence du CNTY. Il invite d'autres candidat à se lancer pour l'accompagner dans cette tâche. Navigateur, il possède un solide bagage de technicien et est compétent dans les procédures de régates.
 - Renaud Vuarraz** se propose en tant que candidat au comité. Connue du CNTY pour être un navigateur renommé de régates, il a déjà fonctionné comme chef technique avant 2015.
- **Formation des Juniors :**
 - Pierre-Alain Schneider** a créé en 2018 le **Racing Team du CNTY** qui offre un cadre pour s'entraîner et participer à des régates (c'est le but), ouvert à tous (dès 14 ans) désireux de naviguer en équipage. Actuellement, le groupe Racing est composé de 12 navigateurs. De l'avis de spécialistes en régate, une bonne gestion est observée et beaucoup de motivation parmi les navigateurs.

Pierre-Alain Schneider annonce prendre la responsabilité de la formation des juniors, laissée vacante dès 2021. Il trouve important que la formation des jeunes soit incluse dans le **Racing Team**. Il y aura donc une suite logique dans le cursus de formation.

Bernard Durrer est enchanté de la proposition et se met à disposition pour la transmission des informations liées à la section des Juniors.

○ **Structure et organigramme :**

Il y a le comité et les membres associés à la vie du CNTY. Il faut président, caissier et secrétaire, chef technique, ces postes sont soit obligatoires ou soit spécifiques aux associations. Par contre, d'autres tâches peuvent être assumées par des membres associés au comité. Suivant le travail à faire, des séances plénières peuvent être mises sur pied.

Le président annonce qu'**Elise Bodin** a transmis au comité une synthèse détaillée (en Power Point) d'organisation du CNTY qui peut être une base de réflexion future. Ce sujet sera abordé plus tard au point 14.

- Sans trop parler d'avenir, il est temps d'élire un comité structurel.
- Il n'y a plus de candidats ni en tant que membre et ni pour la présidence.

○ **Elections :**

Cédric Coquelin est élu membre du comité et président du CNTY par acclamation de l'assemblée.

Renaud Vuarraz est élu membre du comité du CNTY par acclamation de l'assemblée.

○ **Nouveau comité du CNTY dès 2021 (6 membres)**

Président : Cédric Coquelin
Caissier : Didier Martinet
Secrétaire : Alexandre Biolley
Chef technique : Renaud Vuarraz
Moteur et Club House : Joël Pluquet
Racing team et Juniors : Pierre-Alain Schneider

○ **Membres associés hors comité**

Barbara Savona et Jean-Jacques Berchier se proposent de reprendre les tâches **Internet et Facebook** afin d'améliorer les informations dans le CNTY ; cette structure de communication tournant actuellement au ralenti.

Coach J+S : Michel Degen

Comme auparavant, les bénévoles **Maude Jacot, Barbara Savona, Sylvia Pluquet, Jean-Jacques Berchier, Cédric Weber** s'annoncent toujours disponibles pour donner un coup de main dans le travail pour faire vivre le CNTY.

Le **nettoyage du Club House** continue d'être assuré par **Anne-Christine Nicolet**.

13. **Programme de la saison 2020 (rappel et fin de saison)**

- 2020 est bientôt fini !
- 03.10 : Régate de clôture ; encore peu d'inscrit ; modifiée, la date du 26.09 était annoncée sur le site
- 17.10 : Mise en ordre des bateaux moteurs
- 24.10 : Fermeture du Club House.

14. **Divers et informations générales**

- **Cédric Coquelin** ne peut plus être vérificateur des comptes.
Il est remplacé par **Philippe Graber**.
- **Didier Martinet** a proposé au comité dans une précédente réunion une réflexion sur **Quelles perspectives aurait le CNTY ? Dans le but de proposer une ou plusieurs alternatives**.
Un cadre de réflexion :
 - Exploitation du matériel disponible avec un redimensionnement des moyens nécessaires

- o Local à valoriser
- o Manifestations sportives et/ou villageoises : positionnement à prendre pour les deux orientations avec des propositions de mise en forme des ressources.

Un groupe de travail de minimum 5 membres est souhaité, avec un délai de restitution des réflexions pour l'AG du CNTY du printemps 2021.

Débat : cette proposition rejoint les communications exprimées au point 12, notamment la réflexion résumée d'**Elise Bodin** (Power point à disposition). Quelques soirées de travail seront nécessaires. Il n'est pas judicieux que le président y participe. Le souhait est que ce soit des membres de la base qui définissent des idées à proposer. Et que le comité en toute connaissance de cause et en responsabilité valide les points qui pourront être développés à l'avenir.

Le CNTY peut s'approcher des autres clubs nautiques comme Wake-bord, Kyte surf, Nestlé, par exemple et ouvrir nos structures (sujet à bien définir au niveau de la collaboration).

- o **Décision** :
Anne-Claude Rochat, Pierre-Alain Schneider, Anne-Christine Nicolet, Barbara Savona, Maude Jacot, Jean-Jacques Berchier et Elise Bodin constituent le groupe de réflexion. Pierre-Alain Schneider organisera les réunions et il sera le rapporteur des conclusions au comité dès 2021.
- o **Richard Collomb** propose de demander à l'Association du Port d'Yvonand une réduction du loyer du Club House (aide financière liée au Covid19). Didier Martinet répond que l'aide est faite depuis 2016 et le loyer est déjà réduit de moitié. Ce serait malvenu de le demander à nouveau. La commune ferait-elle un geste ? Les sociétés du village n'ont rien reçu. Le pointage dans les comptes du CNTY indique des chiffres noirs.
- o **Note du secrétaire de l'assemblée**
Si le but de cette assemblée générale 2020 était de Sauver le soldat CNTY alors c'est bien réussi !

L'assemblée s'est déroulée selon les directives Covid-19 avec masques obligatoires ; tous les membres étaient masqués. La liste des présences fait office d'information au niveau d'un traçage officiel.

Il est 22h10, le président a.i. Alexandre Biolley clôt l'assemblée en la remerciant pour la qualité des débats et les décisions positives. Il invite les membres à une verrée bien garnie et préparée par **Sylvia et Joël Pluquet**, lesquels sont remerciés.

06/11/2020 Le secrétaire de l'assemblée : Bernard Durrer

Groupe de réflexion issu de l'AG du 02.10.2020

Pierre-Alain Schneider, rapporteur	079 102 24 73	schneider.pa71@bluewin.ch
Anne-Claude Rochat		anneclauderochat@bluewin.ch
Anne-Christine Nicolet	078 718 27 27	nepsi@hotmail.com
Barbara Savona	076 371 10 78	barbara.savona@gmail.com
Maude Jacot	079 206 71 63	barbara.savona@gmail.com
Elise Bodin	079 255 17 74	a.biolley@bluewin.ch
Jean-Jacques Berchier	076 303 85 52	jjberchier@bluewin.ch

Aide-moniteur, remplaçant, candidat moniteur

Weber Cédric	076 302 01 57	jesmy@sunrise.ch
Guignard Michel	079 608 09 10	michel.guignard@bluewin.ch
Raselli Jonathan	079 242 04 31	Rue de Mortaigue 10, 1462 Yvonand